

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DE VELIZY-BAS

13 octobre 2016

Etaient présents : Anne Chaudot (Présidente), Marie-Pierre Huppert (Vice-Présidente), Patrick Lesage (Représentant des associations), Stéphane Lambert (adjoint chargé de la démocratie participative et de la vie des quartiers): Lorenzo Vergallo (représentant de la jeunesse), Yannick Guignard (Représentante des membres des seniors), Maryvonne Thyss (Secrétaire), Jean-Marc Chauveau et Gilles Mareau

Excusés : Anne Robert (Représentante du secteur économique) ; Franck Thiébaux (élu de la Mairie), Zoé Bertin.

1. Introduction.

Le PV de la réunion du conseil de quartier du 18 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

Anne Robert, représentante du secteur économique, n'est pas inscrite dans la liste de diffusion de la mairie. Il appartiendra à la mairie de l'ajouter sur la liste des membres du Conseil de quartier. Stéphane Lambert va vérifier ce point.

2. Remplacement des membres du conseil de quartier

Raymond Lebreton est remplacé par Gilles Mareau. Murielle Salou est remplacée par Jean-Marc Chauveau.

3. PLU

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, une réunion a eu lieu en mairie le 30 août pour une présentation du projet de plan de zonage et de règlement. Pour Vélizy bas la volonté de la municipalité est de maintenir la zone pavillonnaire sans immeuble.

Atténuation de la lumière dans les rues de Vélizy-bas.(rue Maurice Berteau, Sergent de Nève, Allée Noire, rue Eugène Janneton, rue de la Fontaine, rue Morteibouteille et rue Paul Doumer): Le conseil de quartier est plutôt défavorable à la proposition d'atténuation de la lumière dans les rues aux abords du bois dès lors qu'il y a des habitations dans la zone. Il existe un risque réel d'insécurité (problèmes récurrents de voitures fracturées, cambriolages, regroupements de jeunes avec des gros chiens autour de l'étang des écrevisses...) La proposition de moduler la luminosité lors de passage des piétons pourrait être une solution.

Faitage à 9 mètres maximum : le faitage à 9 mètres maximum pour les nouvelles constructions ne semble pas cohérent vis-à-vis des communes environnantes (Chaville et Viroflay) : 11 m paraît plus judicieux, comme cela l'est actuellement, En effet, de nombreux sous-sols doivent être semi-enterrés en raison de présence de nappes phréatiques)

Emprise au sol à 100 mètres carrés maximum : cette surface est un peu juste toujours à cause des sous-sols semi-enterrés et qui entraînent des terrasses surélevées. Il faut par contre bien garder 40% d'emprise au sol maximum.

Le conseil de quartier demande des explications à la municipalité pour la mesure « 6m à l'égout du toit».

L'enquête sur la modification du PLU est toujours en cours. Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête à la mairie. Il y aura une enquête publique en janvier 2017 pour une approbation par le conseil municipal en mars 2017.

4. Communication vis à vis des habitants de Vélizy-bas

Le conseil de Vélizy bas enverra, courant novembre, une lettre d'information aux habitants du quartier. La première lettre a eu des retours positifs auprès des habitants même si peu de questions ont été soulevées.

- . Les informations concernant la révision du PLU y seront présentées
- . Une annonce sera passée pour proposer aux habitants du quartier de faire parvenir, s'ils le souhaitent, leur adresse mail au Conseil afin de leur envoyer des informations régulières.
- . Une sensibilisation y sera faite pour inciter les propriétaires à rentrer leur véhicule dans leur garage lorsque cela leur est possible.

5. Bilan des animations

- **L'exposition « village des artistes de la mi-décembre au centre de loisirs Jean Macé :**
- En décembre 2015, Il y a eu peu de participation des Véliziens car le mode d'inscription est méconnu. L'organisation est bien à la charge des mairies de Chaville et Vélizy. Une meilleure coordination des 2 services d'animations est souhaitée. Il serait judicieux de noter cette information dans «les Echos » de décembre.
- Serait-il possible de prévoir une Inauguration de la **mairie annexe et de la poste** après les travaux ?
- **Distribution des colis de fin d'année :** ce serait souhaitable que le conseil de quartier y soit invité.
- **Fête des voisins :** Peu de monde cette année car nous n'avions pas de flyers à distribuer.
- **Le vide grenier**
- **Le feu d'artifice 14 juillet**
- **La fête d'Antan** le 5 septembre: Elle n'est pas accessible à cause de la marche du trottoir

6. Bilan du tableau des questions/réponses Mairie et nouveaux points

- **Problèmes de circulation et de stationnement :** un tour de terrain à pied avec les élus concernés, Frédéric Hucheloup et Pierre Testu, a eu lieu le 23 février avec un bilan de toutes les demandes.

Il a été demandé :

- des marquages au sol rue Albert Perdreau : une date a-t-elle été retenue ?
- la suppression du stop de la rue Curie : une date a-t-elle été retenue ?
- marquer le « cédez le passage » rue Denfert Rochereau et rue M. Berteau : cela a été fait mais la priorité n'est pas visible d'en haut
- ajouter un miroir rue sergent de Nève et rue M. Berteau : une date a-t-elle été retenue ?

Il est également demandé de refaire les bandes jaunes dans le rond au bout de la rue Curie.

Le conseil de quartier aimerait que toutes ces demandes soient réalisées en urgence afin de pouvoir en parler dans la lettre aux habitants

Il est demandé que soit refait l'arrachage des herbes sur les trottoirs.

La circulation en face de l'étang des écrevisses est encours de réflexion. Il a été proposé de remettre le sens « normal » de la circulation. Cette réflexion reste ouverte.

- Le **respect du code de la route** rue Paul Doumer et rue morte bouteille : une proposition a été faite pour demander à la police municipale de sanctionner les vitesses excessives et le non marquage des stops.

- Le **déploiement de la fibre** prévue sur Vélizy bas au deuxième semestre 2016 est toujours en cours.

- la **nouvelle offre de bus et parcours navette** Ursine : cette nouvelle proposition est plutôt satisfaisante pour le quartier (Navette Ursine toutes les 35mn). Lorenzo Vergallo fera un micro trottoir. D'ores et déjà il a été remarqué que certains chauffeurs roulent trop vite. Un mail sera envoyé pour une resensibilisation des chauffeurs. Le plan de parcours de la navette apparaîtra dans la lettre.

- Les travaux de la **mairie annexe/poste et vestiaire** : prévus début juillet 2016 ont été reportés du fait de l'attribution des marchés. A priori ils débiteront avant fin 2016.

-le **City park** (comportera le Skate parc et une aire multi sport): lestravaux devraient être réalisés en 2017.

- **Ouverture du stade de football** : la Mairie étudie la possibilité d'ouvrir à certaines heures avec la présence d'un gardien ou animateur. Le conseil de quartier remonte des difficultés de stationnement au moment des matchs et entraînements;

- **les nuisances des stationnements aux abords du stade Léo Lagrange** de Chaville. En raison du problème de la fermeture du parking de ce stade, les parents qui viennent chercher leurs enfants en voiture se garent sur les trottoirs tout autour du stade. Ce sont vraiment des grosses nuisances à certaines heures. La Mairie de Vélizy a demandé l'ouverture à la mairie de Chaville mais cela n'est toujours pas possible actuellement en raison de l'état d'urgence.

Divers problèmes:

- Certains réverbères ont été grattés mais non repeints ; une date a-t-elle été retenue pour repeindre tous les réverbères ?

-Le bitume du trottoir au n° 10 de la rue Louis Hubert n'a toujours pas été fait.

Questions complémentaires :

- Difficulté de trouver un médecin : peut-on créer une maison de santé ou un cabinet médical éventuellement cofinancé avec Chaville ? Les gens de santé de Vélizy haut s'y sont opposés. Cette idée est à soumettre à la commission accessibilité ; au conseil des seniors et sera rediscuter au prochain conseil.

- compteur Linky EDF : La commune pouvait-elle le refuser ? Il semblerait qu'on ne peut y échapper malgré le coût.

Il est possible de télécharger l'application « Vélizy tout en 1 » sur Android et Iphone afin d'alerter la mairie, avec l'aide de l'appareil photo, pour signaler un dysfonctionnement dans le quartier (graffiti, déchets, problème de voirie....)